



Convocation pour audition libre

Par Juliencouet

Bonjour j ai eu une convocation pour audition libre je m y suis rendu j'en suis ressorti j aimerais savoir quel suite pourrait t il avoir ? On m'a dit y aura pas de comparution immédiate car les fait date de 1 ans et que j ai pas été placé en vue . L opj m'a dit y aura plus d audition car j ai déjà tout dit là dessus merci de m éclairer merci bien